



# PERMANENCE SENIORS

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT  
JURIDIQUE ?

UNE JURISTE VOUS APPORTE  
UNE RÉPONSE ADAPTÉE  
LORS D'UN ENTRETIEN  
PERSONNALISÉ



## VOS QUESTIONS SUR DES DOMAINES VARIÉS



## UN ENTRETIEN POUR VOUS RÉPONDRE

### DROIT DE LA FAMILLE

Droit de visite des grands-parents, obligation alimentaire, divorce...

### DROIT AU LOGEMENT

Expulsion locataire, copropriété, servitude, conflit de voisinage, bail, construction, insalubrité, syndic...

### DROIT DE LA CONSOMMATION

Vente à domicile, crédit...

### SURENDETTEMENT

### DROIT DES SUCCESSIONS

### CONFLIT AVEC UNE ADMINISTRATION

Impôt, sécurité sociale...

### INFRACTION PÉNALE

Maltraitance, escroquerie, vol, agression...

### PROTECTION DES MAJEURS

Sauvegarde de justice, curatelle, tutelle...



**Une juriste** vous écoute et vous informe sur vos droits et obligations. Cette étape essentielle permet de cibler les problématiques juridiques afin de vous faire gagner du temps dans vos démarches.

Entretien téléphonique et physique,  
gratuit et confidentiel,

sur rendez-vous,  
les derniers jeudis du mois de 9h à 12h

Centre Communal d'Action Sociale  
de la Ville de Bron (CCAS)  
Espace Roger Pestourie  
21, place du 11 novembre 1918 - Bron  
Tél. : 04 72 36 13 71

UNE COLLABORATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
ET DE LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE BRON